



Culture

Fête du Village

Budget



DOSSIER

Budget communal 2019



VIE MUNICIPALE

Compte rendu du Conseil Municipal	
4 avril 2019	P.4
12 juin 2019	P.4
Élections	P.5
La fibre	P.6

ÉDUCATION

Transport pour les collégiens	P.10
Sorties- animations	P.10
Services périscolaires 2019/2020	P.11
Caisse des écoles	P.11

URBANISME

Révision du PLU	P.16
Aménagement du Parc du Château	P.16

COHÉSION SOCIALE

Plan Canicule	P.18
UTL Essonne	P.18
Opération Tranquilité Vacances	P.18

VIE PRATIQUE

Le SMV recrute	P.19
----------------	------

CULTURE

Fête du village	P.20
Bibliothèque le Colombier	P.20
Forum des Associations	P.21
Brocante	P.21

ASSOCIATIONS

Comité Des Fêtes d'Angervilliers	P.22
BOA	P.22
ADYG	P.23
Les Foulées d'Angervilliers	P.24
AS Angervilliers FOOT	P.25
LAC	P.26
Judo Club d'Angervilliers	P.27

Mairie d'Angervilliers

Rue du Château - 91470 ANGERVILLIERS
Tél. 01 64 59 02 06
Mail : contact@ville-angervilliers.fr
Site : www.ville-angervilliers.fr

Accueil téléphonique

le lundi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 19h00
du mardi au vendredi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 16h30
le samedi :
9h00 - 12h00

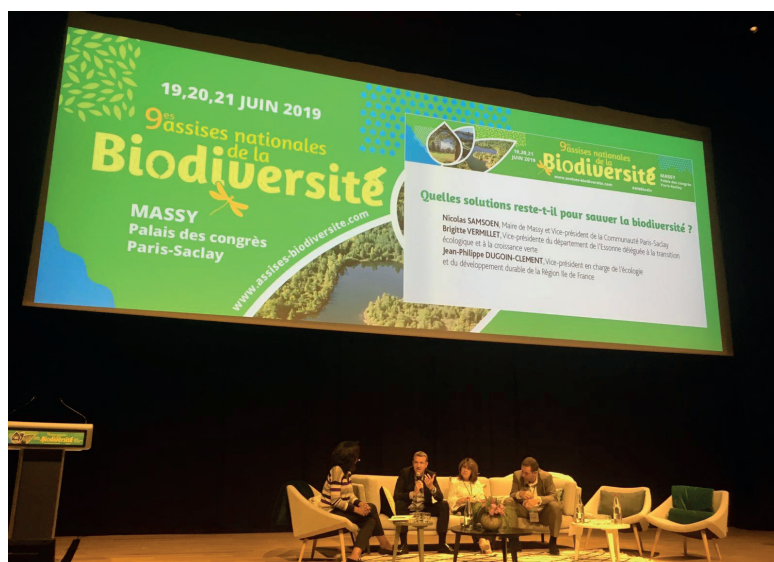


N° Élu d'astreinte
06 88 24 19 32

À ne composer qu'en cas d'urgence tous les jours en dehors des heures d'ouverture téléphonique de la mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h00 - 19h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 14h00 - 16h00
Samedi : 9h00 - 12h00



Chère Angervilléroise, cher Angervillérois,

À l'heure où les assises de la biodiversité se déroulent en Essonne, à Massy, nous continuons de prendre conscience des changements que nous devons effectuer pour sauver notre Terre. Nous savons tous combien il est urgent de protéger notre environnement.

À une petite échelle, depuis quelques années nous avons mis en place des actions sur notre commune.

Bien sûr le zéro phyto, des travaux d'isolation dans différents bâtiments communaux économes. Des actions de sensibilisation par des affiches, dans nos bâtiments, afin de penser à éteindre la lumière, fermer les portes des bâtiments lorsque que le chauffage est enclenché, trier le papier, le recycler... Récemment des capteurs ont été installés dans nos bâtiments (un dossier sera réalisé sur les actus d'automne).

Poursuivre l'action du Département « Essonne propre » : cette année nos écoles ont ramassé 72 kilos de déchets en quelques heures, 1 benne aux abords du stade débordait de détritus de toutes sortes ramassés dans les bois proches et de nombreux sacs ont été remplis grâce aux participants de cette manifestation.

Recueillir et stocker l'eau pour l'arrosage communal, pailler nos parterres fleuris.

Trier des aliments dans les restaurants scolaires.

La création de maisons pour insectes et pour hérissons sera proposée aux enfants dans les services périscolaires dès la rentrée...

Des espaces sans tabac vont être créés.

Watt Parck va être installée, vous permettant de recharger votre véhicule, vélo électrique.

Lors de la fête du village nous vous proposerons des écocups....

Tous ensemble, nous pouvons devenir des éco- Citoyens en changeant quelques mauvaises habitudes.

Peut-être pourrions-nous nous retrouver au stade pour la fête du village, sans nos véhicules ? Cela serait un début ?

Nous vous souhaitons, un très bel été, et nous vous donnons rendez-vous le 2 septembre pour la rentrée des classes, le 6 pour la réunion d'information tant attendue pour l'installation de la fibre optique, et le 7 septembre pour le forum des associations.

Bien s.alement

Dany Boyer

Dany BOYER

**Maire d'Angervilliers
Conseillère Départementale**

*Les @ctiv's
d'Angervilliers*

Directeur de la Publication :

Dany BOYER

Comité de Rédaction :

Mickaël COLAS

Frédérique LAVAILL

Christine MERLE

Véronique PAVIA

Nadine PORRETTA

Cédric PONTET

Création et réalisation :

Erwan COUDRAIS

Éditeur :

Mairie d'Angervilliers

Crédits photos :

Mairie, ADYG, Foulées, JCA, ASA

Foot, LAC

Impression :

Imprimé à la CCPL

N° ISSN :

2491-0708

CONSEIL MUNICIPAL du 4 avril 2019

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie ou sur le site internet

1. Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 22 février 2019

Celui-ci est adopté à l'unanimité- 12 voix.

2. Approbation du compte de gestion de 2018 - Budget principal

Approuve à l'unanimité- 12 voix- le compte de gestion est approuvé.

Le Compte de gestion du Comptable communal, percepteur de Dourdan, n'appelle pas d'observation, ni de réserve et est conforme au bilan de l'exercice 2018.

3. Adoption du compte administratif de 2018 - Budget principal

Approuve à l'unanimité- 12 voix- le compte administratif de 2018 comme présenté en séance.

4. Affectation des résultats de 2018 - Budget principal

Décide à l'unanimité- 13 voix- d'inscrire les résultats de clôture au budget primitif 2019.

5. Vote des taux des contributions directes de 2019

Approuve à l'unanimité- 13 voix- les taux des contributions directes pour l'année 2019, 11,66% la taxe d'habitation, 13,88 % la taxe foncière bâti et 64,52 % la taxe foncière non-bâti.

6. Diminution de la provision pour risques

Décide à l'unanimité- 13 voix- de faire une reprise de provision pour 200 000 €

7. Vote des subventions communales aux associations - Budget 2019 - article 6574

Approuve à l'unanimité- 13 voix- l'attribution des montants présentés en séance.

8. Vote du budget primitif du budget principal de 2019

Approuve à l'unanimité - 13 voix- la présentation des sections de fonctionnement et d'investissement faite en séance

9. Adoption du compte de gestion - Budget assainissement de 2018

Approuve à l'unanimité- 13 voix- le compte de gestion est approuvé.

Le Compte de gestion du Comptable communal, percepteur de DOURDAN, n'appelle pas d'observation, ni de réserve et est conforme au bilan de l'exercice 2018.

10. Adoption du compte administratif - budget assainissement de 2018

Approuve à l'unanimité- 12 voix- le compte administratif de 2018 comme présenté en séance.

11. Affectation des résultats de 2018 - Budget assainissement

Décide à l'unanimité- 13 voix- d'inscrire les résultats de clôture au budget primitif 2019.

12. Vote du budget primitif de 2019 - budget assainissement

Approuve à l'unanimité - 13 voix- la présentation des sections de fonctionnement et d'investissement faite en séance.

13. Organisation financière du séjour des CM1 & CM2 à Sarzeau en juin 2019

Autorise à l'unanimité- 13 voix- Madame le

Maire à prendre en charge le séjour à Sarzeau et à émettre les titres correspondants.

14. Révision du plan local d'urbanisme - débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable

Prend acte à l'unanimité - 12 voix - et conformément à l'article L153.12 du code de l'urbanisme, de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), dont les termes sont annexés à la délibération.

15. Subvention aux coopératives scolaires

Approuve à l'unanimité - 12 voix - le versement des subventions de 520 € pour l'élémentaire et 318 € pour la maternelle.

16. Demande de subvention au titre de l'aide à l'investissement culturel

Approuve à l'unanimité- 12 voix- l'acquisition de liseuses à hauteur de 500 € HT, et demande une subvention au taux maximal pour cette opération.

16. Demande de subvention au fonds d'aide au football amateur pour le pare-ballon

Décide à l'unanimité - 12 voix - d'adopter l'opération, de solliciter une subvention auprès de la Fédération Française de Football et de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne sera pas obtenue au titre de la subvention.

CONSEIL MUNICIPAL du 12 juin 2019

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie ou sur le site internet

1. Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 4 avril 2019

Celui-ci est adopté à l'unanimité- 11 voix.

2. Convention financière avec le département – contournement du bourg

Donne, à l'unanimité - 11 voix - un avis favorable pour que la commune signe une convention fixant le fonds de concours départemental.

3. Création d'emplois non permanents pour un accroissement saisonnier d'activité

Autorise, à l'unanimité - 11 voix - Madame le Maire à recruter 4 agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 2 mois.

4. Actualisation des tarifs des services périscolaires

Approuve, à l'unanimité - 11 voix - l'actualisation des tarifs des services

périscolaires avec une augmentation de 1,3%.

5. Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Prend acte, à l'unanimité - 11 voix - de la réalisation du PCS.

6. Refus du transfert de la compétence eau potable et de la compétence assainissement à la Communauté De Communes du Pays De Limours

S'oppose à l'unanimité- 11 voix- au transfert automatique des compétences eau potable et assainissement à la Communauté de Communes du Pays de Limours au 1er janvier 2020.

7. Activation de sous-compétences auprès du Syndicat de l'Orge, de la Remarde et de la Prédecelle

Demande à l'unanimité- 14 voix- l'activation des sous-compétences suivantes à compter du 1er juillet 2019 :

- collecte d'eaux usées et eaux pluviales
- transport d'eaux usées et eaux pluviales (hors réseaux du SIAL)
- traitement d'eaux usées et eaux pluviales (hors stations du SIAL)
- assainissement non collectif (hors périmètres du SIAL)
- eaux usées non domestiques

8. Regards de branchement assainissement pour le lotissement sud « le parc du château »

Décide à l'unanimité- 14 voix- de remettre à une date ultérieure le vote du Conseil dans l'attente d'éléments supplémentaires

9. Autorisation donnée au maire de solliciter toutes les aides financières des financeurs dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'assainissement

Donne à l'unanimité - 14 voix - l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement

ÉLECTIONS

Le 26 mai dernier, bon nombre d'entre vous se sont rendus au bureau de vote pour élire nos représentants au parlement européen. Voici le résultat de ce scrutin pour notre commune.

Inscrits :	1096
Votants :	563
Abstentions :	533
Blancs et Nuls :	11
Exprimés :	552



Ont obtenu en suffrages :
(listes conduites par...)

AUBRY Manon (LFI) :	41	7,42%	6,31%	DIEUMEGARD Pierre (EDE) :	1 0,18% 0,08%
ARTHAUD Nathalie (LO) :	2	0,36%	0,76%	VAUCLIN Vincent :	0 0,00% 0,02%
DE PREVOISIN Robert (AR) :	1	0,18%	0,01%	CHALENÇON Christophe :	0 0,00% 0,01%
BROSSAT Ian (PCF) :	6	1,09%	2,49%	LAGARDE Jean-Christophe (UDI) :	23 4,17% 2,50%
CAMUS Renaud :	0	0,00%	0,01%	LALANNE Francis :	3 0,54% 0,54%
ASSELINEAU François (UPR) :	2	0,36%	1,17%	GLUCKSMANN Raphaël (PS) :	27 4,89% 6,19%
MARIE Florie (PP) :	0	0,00%	0,13%	BELLAMY François-Xavier (LR) :	36 6,52% 8,48%
HAMON Benoît :	20	3,62%	3,27%	GERNIGON Yves (PFE) :	0 0,00% 0,05%
LOISEAU Nathalie (LREM) :	117	21,20%	22,42%	JADOT Yannick (EELV) :	92 16,67% 13,48%
TOMASINI Nathalie :	0	0,00%	0,03%	HELGES Gilles (MIC) :	0 0,00% 0,03%
TRAORÉ Hamada (DR) :	0	0,00%	0,01%	THOUY Hélène :	19 3,44% 2,16%
BARDELLA Jordan (RN) :	118	21,38%	23,34%	DUPONT-AIGNAN Nicolas (DLF) :	26 4,71% 3,51%
PHILIPPOT Florian :	4	0,72%	0,65%	BIDOU Olivier :	0 0,00% 0,23%
CORBET Cathy :	0	0,00%	0,01%	CAILLAUD Sophie :	0 0,00% 0,04%
ALEXANDRE Audric (PACE) :	0	0,00%	0,03%	PERSON Christian (UDLEF) :	0 0,00% 0,02%
SANCHEZ Antonio :	0	0,00%	0,01%	DELFE Thérèse :	0 0,00% 0,05%
BOURG Dominique (GE) :	13	2,36%	1,82%	AZERGUI Nagib :	0 0,00% 0,13%

Certains d'entre vous n'ont pu être autorisé à mettre leur bulletin dans l'urne ce dimanche 26 mai et l'ensemble des assesseurs du bureau de vote le regrette. Cependant l'article R60 du code électoral, ne permet à un électeur de voter **QUE** sur présentation de l'un des titres suivants, permettant de valider l'identité du citoyen :

- Carte Nationale d'Identité (valable ou périmée depuis de moins de 5 ans)
- Passeport (valable ou périmée depuis de moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie
- Carte d'identité d' élu local avec photographie
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Carte d'identité ou de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échanges des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

LA FIBRE

Sous l'impulsion du Département, la commune va être entièrement fibrée dans les semaines à venir.

Vous avez sûrement aperçu sur les trottoirs de notre commune, de longs câbles posés près des fourreaux. Il s'agit des derniers hectomètres de fibre à installer. Le planning du premier semestre est sur le point d'être tenu. Une fois les délais réglementaires dépassés, vient le temps de la commercialisation des offres. Nous vous proposons, à la rentrée, une réunion publique afin de vous présenter la fin de chantier. Plusieurs opérateurs seront présents et vous fourniront toutes les réponses à vos questions concernant l'installation à votre domicile. Vous pourrez même contracter directement l'offre qui vous plaira.



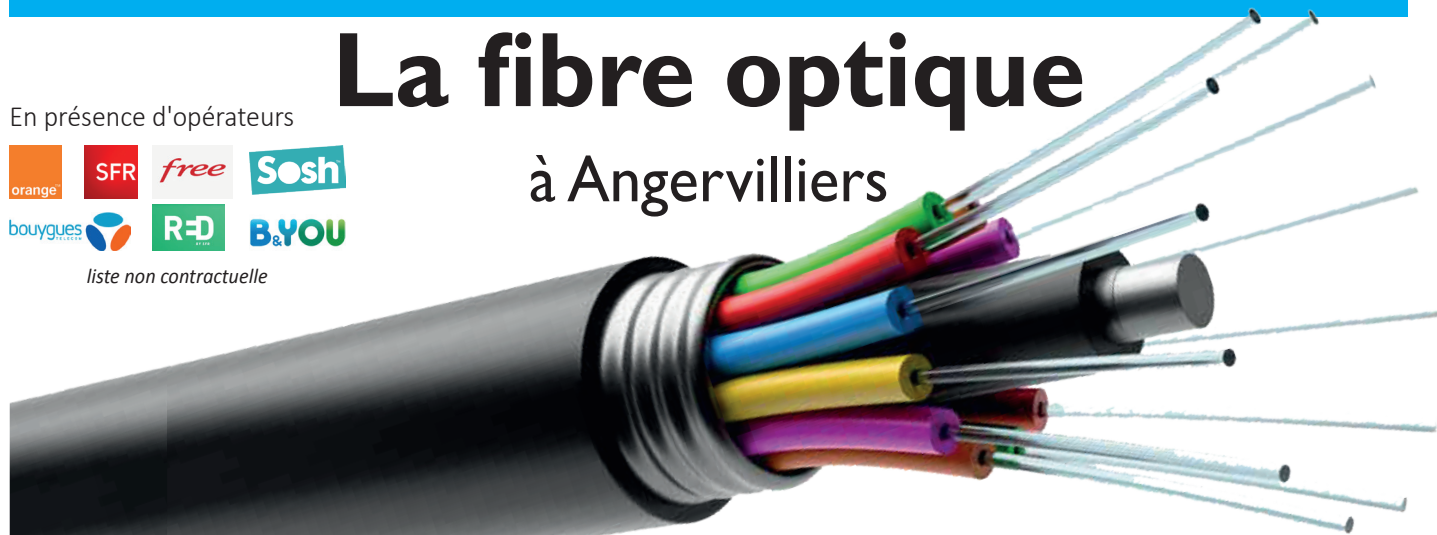
RÉUNION PUBLIQUE

La fibre optique à Angervilliers

En présence d'opérateurs



liste non contractuelle



Vendredi 6 septembre

18h00 - 20h00

SALLE POLYVALENTE

D'autres dates dans les communes voisines vous seront communiquées ultérieurement.

Budget Primitif 2019

Le budget 2019 a été voté à l'unanimité au Conseil Municipal du 4 avril 2019 pour un montant de 3 152 959,33 € qui se décompose pour la section de fonctionnement : 1 714 482,94 € et pour la section d'investissement 1 438 476,33 € comme présenté dans ce dossier. Les recettes de la commune sont constituées par les impôts directs (taxes d'habitation et foncière, contributions foncières des entreprises, redevances, etc...), les subventions, les dotations et participations...

La loi de finances 2018 prévoit qu'à partir de 2018, l'État prenne en charge, sous la forme d'un dégrèvement progressif (30 %, puis 65 % et 100 % de la taxe d'habitation de 80 % des ménages). Cette diminution des recettes pour la commune doit être intégralement abondée par l'État ainsi il n'y aurait pas de diminution des ressources fiscales (à noter que le dégrèvement porte sur les bases de 2017).

Le Conseil Municipal n'a voté aucune augmentation des taux pour l'année 2019 comme, d'ailleurs, depuis plusieurs années.

Le montant de ces recettes permet à la commune de couvrir ces dépenses de fonctionnement et d'investir dans différents projets. Le budget de 2019, nous l'avons voulu ambitieux et maîtrisé, comme les précédents mais également réaliste et responsable. Il prend en compte la baisse drastique et continue des dotations de l'État, alors que les charges sur les collectivités pèsent de plus en plus. Nos efforts de gestion et la maîtrise des deniers publics, nous permettent de préparer au mieux l'avenir et le développement de notre village de façon cohérente et harmonieuse.

L'ensemble des élus fait preuve d'un profond dévouement pour gérer au mieux les intérêts de votre commune.

Mickaël COLAS
Adjoint au maire en charge des finances.



Un budget communal comporte deux sections : fonctionnement et investissement.

Le budget de fonctionnement

la section des dépenses courantes de la commune. Cette section est financée par les impôts locaux, les dotations de l'État, les participations extérieures et le produit des services

Le budget d'investissement

cette section comprend les acquisitions (véhicules, matériel, mobilier...) et des travaux (bâtiments, voirie...) augmentant le patrimoine de la commune.

Dépenses de fonctionnement par secteur

TOTAL de 1 714 482,94 €

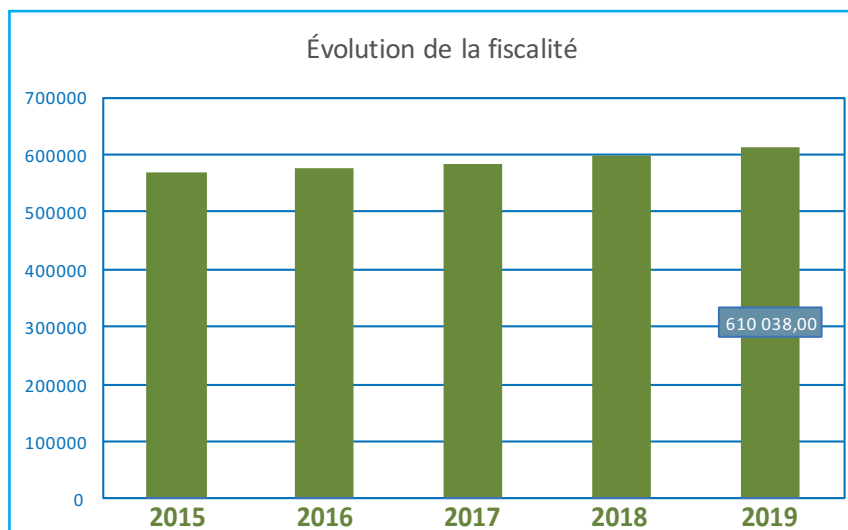
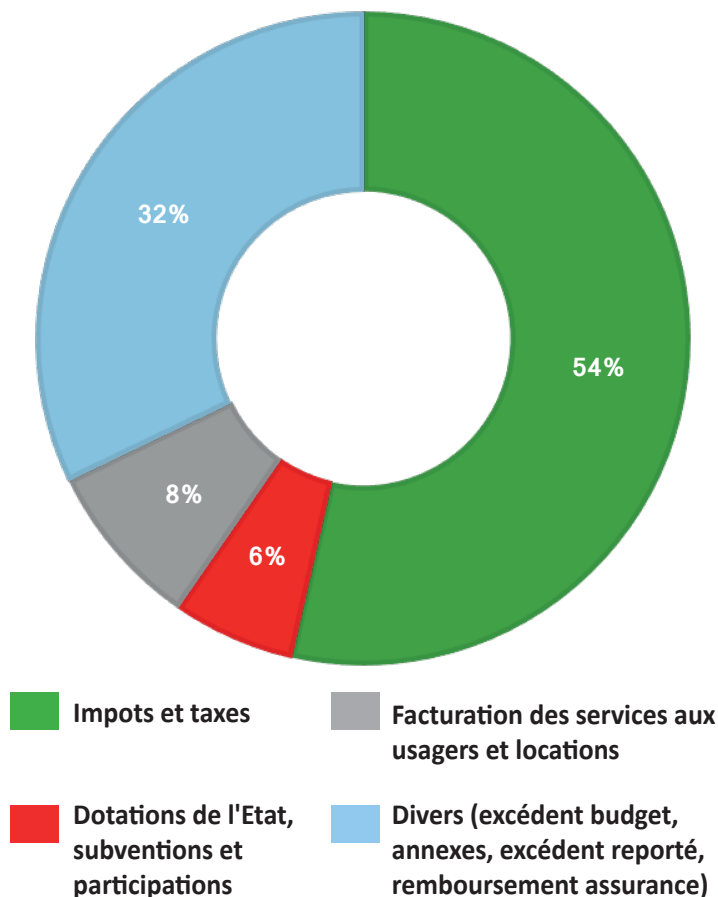
Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien de voirie, des bâtiments, les salaires du personnel, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, aux subventions, aux associations...



Recettes de fonctionnement par secteur

TOTAL de 1 714 482,94 €

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (restauration scolaire, garderie, études dirigée et surveillée, etc...) ainsi que de divers excédents (budget annexes ou résultat année précédente)



- Le produit de la fiscalité reste stable. (légère augmentation de 2,35 %)
- Les taux d'imposition votés par la commune sont identiques depuis de nombreuses années à savoir TH (Taxe d'Habitation) 11,66 %, TFB (Taxe Foncière Bâti) 13,88 % et TFNB (Taxe Foncière Non Bâti) 64,52 %

Dépenses d'investissement par secteur

TOTAL de 1 438 476,39 €

Les dépenses d'investissement comprennent les frais liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, aménagement de la voirie...), le mobilier et les équipements informatiques

223 418,46 €

Divers écritures d'ordres

76 652,15 €

Bâtiments scolaires

19 550,00 €

Sports, Culture et Loisirs

952 439,61 €

Aménagement urbain, éclairage public

27 762,20 €

Urbanisme

30 405,49 €

Remboursement capital emprunt

86 576,30 €

Bâtiments publics, mobilier

21 672,18 €

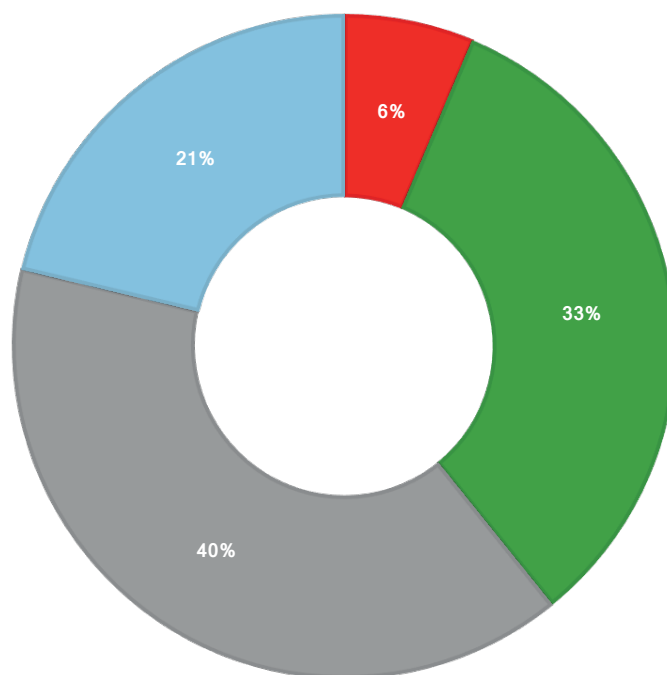
Matériel technique



Recettes d'investissement par secteur

TOTAL de 1 438 476,39 €

Les recettes d'investissement se composent de l'autofinancement, des subventions et de l'emprunt



Épargne

Excédents 2018

Subventions et participations

Fond de compensation de la TVA (FCTVA) et taxe d'aménagement

TRANSPORT POUR LES COLLÉGIENS

Afin de se rendre au collège, que ce soit celui de Dourdan ou de Limours, il existe des lignes de bus.

Si votre enfant quitte le CM2 pour entrer au collège, les dossiers sont à retirer dans un point d'accueil du réseau IDF mobilité (gare, etc...). Idem si votre enfant est déjà collégien ou lycéen et qu'il n'a pas reçu son renouvellement.



12 300 € C'est le montant total d'aide aux familles pour la carte de transports scolaires.



SORTIES- ANIMATIONS

Le 04/06, les élèves de l'école maternelle se sont rendus Provins pour la sortie de fin d'année. Ils se sont retrouvés à l'époque du Moyen Age. Ils ont assisté aux spectacles de chevaliers, des rapaces dans la cadre du château médiéval. Le soleil était au rendez-vous pour rendre encore plus agréable cette journée.

Le 29/06 aura lieu la traditionnelle fête de l'école maternelle avec sa kermesse.

Les élèves de CM1/CM2 se sont rendus en classe de découverte dans le golfe du Morbihan à Sarzeau du 3 au 7 juin. La commune a subventionné le transport à hauteur de 2 500 € et la Caisse Des Écoles a attribué un budget de 11 € par enfant.



Le 21/06, les élèves de CM2 se rendront comme l'an passé à l'École départementale de Fleury Mérogis pour une formation aux Gestes Qui Sauvent (GQS). Cette journée est organisée par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et animée par les pompiers.

Le 28/06, ce sera la fête de l'école élémentaire.

318 € C'est le montant de la subvention communale pour la coopérative de l'école maternelle.

520 € C'est le montant de la subvention communale pour la coopérative de l'école élémentaire.

6 800 € C'est le montant versé aux 2 écoles pour les fournitures pédagogiques

2 500 € C'est le montant du budget exceptionnel alloué aux transports des classes de découverte.

SERVICES PÉRISCOLAIRES 2019/2020

Pour que votre enfant puisse fréquenter les services périscolaires, il est impératif de l'inscrire et d'approuver les règlements intérieurs.

Un livret d'information vous sera remis avec les règlements intérieurs des services périscolaires (cantine, garderie).

La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la mairie

(ville-angervilliers.fr--> rubrique Jeunesse--> Périscolaire)

Celle-ci devra être retournée en Mairie par courrier ou mail **avant le 30 juin**.

2,50 € C'est le prix d'un repas avec un élément BIO pour un enfant angervillérois. Prix inchangé depuis 2010

Année scolaire 2019-2020
Écoles Maternelle & Élémentaire
Règlements intérieurs des services périscolaires
Fiche d'inscription à télécharger dans le livret
à retourner à la mairie de la commune
Angervilliers - 10 rue de la République
à retourner en mairie au plus tard
avant le 30 juin 2019

Année scolaire 2019-2020
FICHE D'INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES
A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 30 JUIN 2019

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Adresse de l'enfant : _____ Classe : _____

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Adresse : _____ Portable : _____ Travail : _____ Domicile : _____ Courriel : _____

Je soussigné soumet des informations complétées par mail (gratuit) ou en personne, sous réserve des services : J'

N° Allocataire CAF : _____

Nom et numéro de téléphone du médecin traitant : _____

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant : _____

Nom	Prénom	Qualité	Téléphone	Personne à contacter en cas d'urgence
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐

Service(s) fréquenté(s) au dos

Rue du Château - 85100 ANGERVILLIERS - 02 47 29 02 04 - contact@ville-angervilliers.fr - Mairie de la ville d'Angervilliers

CAISSE DES ÉCOLES

Composition

5 élus dont le maire, 5 parents d'élèves, l'inspecteur d'académie ou son représentant, un délégué départemental de l'éducation nationale désigné par le préfet. Les directrices d'écoles sont invitées.

Missions

Contribuer à l'épanouissement des enfants scolarisés sur la commune en organisant des manifestations festives ou en menant des actions afin de collecter des fonds pour aider à financer les projets scolaires :

Spectacle de Noël, sorties de fin d'année, dictionnaires...



8 950 € C'est le montant de la subvention allouée à la Caisse des Écoles.



Passage en zone 30 km de la rue de Bonnelles

Après une expérimentation de plusieurs semaines et l'optimisation des emplacements de stationnement pour réduire la vitesse, les balises J11 seront remplacées par des îlots directionnels identiques à ceux de la Grande Rue.



Élagage sur la commune



Plusieurs actions d'élagage ont été effectuées dans différents secteurs du village : Place des Copains d'Abord, rue de Limours, rue du Marais et sur le terrain appartenant à la commune rue de la Fosse aux Mariniers. Ce dernier fera l'objet d'une remise en forme après enlèvement des divers encombrants présents et son entretien sera assuré par les agents du service technique.

L'élagage des arbres ou leur abattage dans certains cas se poursuivra dans le quartier de la Salle de Danse .

Réseau des eaux pluviales



Réfection de l'avaloir rue de l'Étang-Neuf.

Curage des deux puisards situés Clos de la Prinerie.

Travaux d'entretien sur les bâtiments



Réfection partielle de l'escalier de secours en bois de la salle du Conseil et des mariages : remplacement de plusieurs marches et montants.

Reprise des parties basses des portes en bois de la salle Polyvalente.



Chemin de la Ravine

En collaboration avec le Syndicat de l'Orge Aval l'état des lieux des réseaux Eaux Usées (EU) et Eaux Pluviales (EP) est en cours d'exécution pour la présentation d'un avant projet de réhabilitation des lieux afin d'éliminer les risques d'inondation en cas de fortes précipitations.

L'étude hydraulique du secteur associée aux données locales de pluviométrie est faite ainsi que l'inspection télévisée de l'état des réseaux. Une réunion de présentation des conclusions avec les riverains est prévue au plus tard en septembre prochain.



PÊLE -



Les Olympiades du CDF
CDF
25 mai 2019



Chasse aux œufs
CDF
20 avril 2019



Séjour à Sarzeau
École élémentaire (CMI-CM2)
juin 2019



MÊLE

Week-end vélo dans le Marais poitevin

Les Foulées
31 mai 2019



Sortie VTT à Fontainebleau

Les Foulées
7 avril 2019



Compétition annuelle

Judo Club d'Angervilliers
23 mars 2019



Sortie à Rouen et visite de l'Armada

CCAS
13 juin 2019

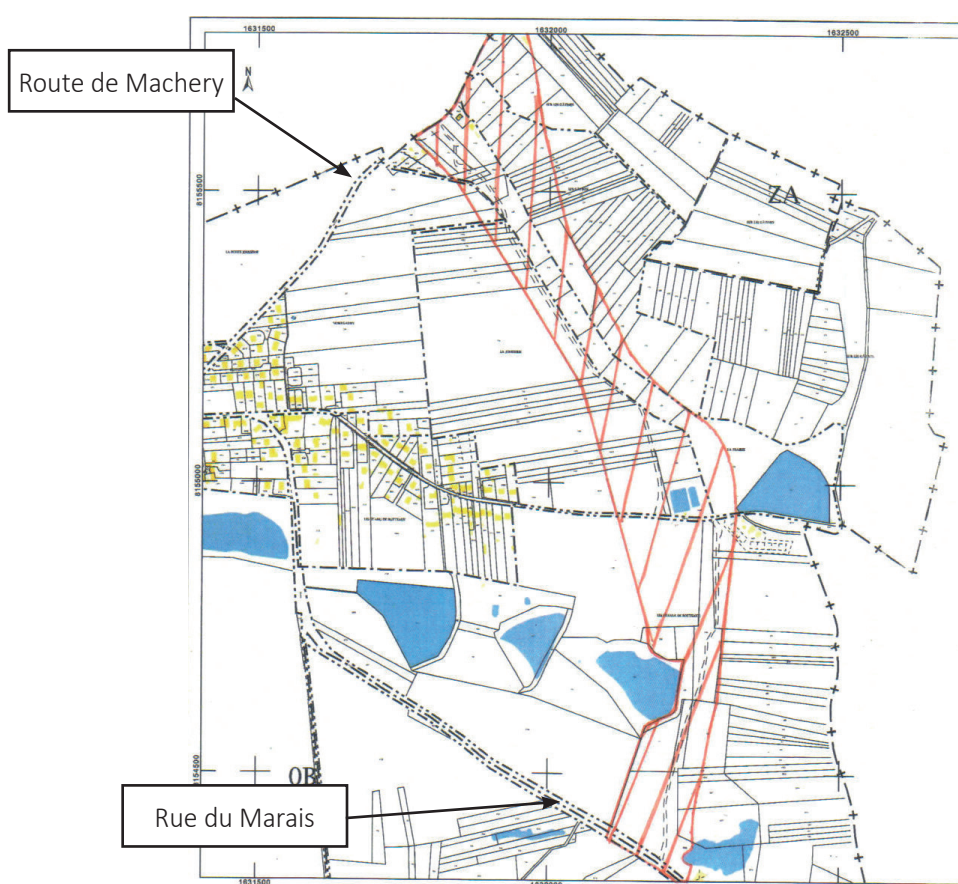


RÉVISION DU PLU

Le Plan Local d'Urbanisme est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite « loi SRU ». Il est en perpétuelle évolution.

Dans le cadre de la révision du PLU, une présentation en mairie sous la forme d'affiches rappelle au public, depuis le mois de mars, les modifications qu'il y a lieu d'apporter au PADD actuel. Elles concernent l'attractivité du territoire par l'exploitation d'un nouveau gisement d'argile et la mise en place d'un schéma de déplacement adapté et innovant par l'étude d'une voie de contournement du centre du village.

Actuellement, l'étude du futur tracé de la voie de contournement est menée en collaboration avec les services du Département et la société SCE Aménagement et environnement. Le périmètre d'étude, représenté à titre indicatif en rouge sur le plan ci-joint, est constitué de parcelles privées sur lesquelles, après accord des propriétaires, sont étudiés les impacts écologiques sur l'environnement, la topométrie et l'étude des sols.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE - CANTON DE DOURDAN
Mairie d'Angervilliers



RÉUNION PUBLIQUE

Nous vous invitons à la réunion de présentation du projet de **révision du PLU d'Angervilliers** qui aura lieu le :

mercredi 26 juin 2019
à 20 h 30
à la Mairie



Rue du Château - 91470-ANGERVILLIERS - 01 64 27 02 36 - contact@ville-angervilliers.fr - http://www.ville-angervilliers.fr

Les résultats de cette étude devraient permettre de proposer un tracé de principe dans le cadre de la révision du PLU, une réunion publique est prévue avant la fin du mois de juin.

AMÉNAGEMENT DU PARC DU CHÂTEAU

L'aménagement du secteur Sud du Parc du Château se poursuit et devrait se terminer à la fin du mois de juillet- début septembre ; l'étape de la commercialisation commencée au premier trimestre suit son cours et les premières demandes d'autorisation de construire pourraient arriver en mairie en septembre 2019.



Avancement des travaux le 23/04/19



Avancement des travaux le 04/06/19

Le défrichement du secteur Nord aux abords de la mairie et de la route de Dourdan est commencé ; la démolition de l'ancien Château Rose devrait suivre. Le projet définitif de l'aménagement du secteur Nord est l'objet de discussions entre l'Architecte des Bâtiments de France, la Direction Départementale du Territoire et la Commune.



Château Rose

Pour rappel, le parc du château est un domaine privé. En conséquence, il est interdit d'y pénétrer sans l'autorisation du propriétaire.



Défrichement



PLAN CANICULE

LA CANICULE, C'EST QUOI ?



Il fait très chaud



La température ne descend pas, ou très peu la nuit



Cela dure 3 jours ou plus

LES GESTES À ADOPTER



JE BOIS TRÈS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



J'humidifie mon corps et je me ventille



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



J'évite de boire de l'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les rideaux et volets en journée



Je donne et prends des nouvelles de mes proches

LES PREMIERS SIGNES D'ALERTE



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents



L'été est une période attendue de détente, de confort et de loisirs pour beaucoup d'entre nous.

Pour autant, chaque été s'accompagne régulièrement de périodes dites caniculaires où les fortes chaleurs induisent des risques, notamment pour nos aînés.

Personne âgée, en situation de fragilité ou de handicap, ou tout simplement personne qui compte un proche qui puisse être vulnérable face à la canicule, chacun de nous doit se sentir concerné par le risque caniculaire.

Dans le prolongement du dispositif d'alerte canicule mis en place par l'État, la commune d'Angervilliers propose, par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), d'apporter un accompagnement et des actions d'information et de prévention auprès des Angervilléroises et des Angervillérois qui le souhaitent.

Dès aujourd'hui, vous êtes invité donc à remplir la fiche jointe ou la faire renseigner par une tierce personne afin que nos services puissent être à l'écoute en cas de déclenchement du plan canicule.

S'assurer du bien-être et de la santé de nos aînés est plus qu'une obligation citoyenne, c'est un devoir de civilisation.

Ensemble, sachons prendre soin de ceux qui en ont besoin.

UTL ESSONNE



Année universitaire 2018-2019

Une université sans diplôme, ouverte à tous
Pour le plaisir d'apprendre et de comprendre.

3000 adhérents qui, grâce à l'engagement de plus de 270 bénévoles :

- Assistent à des conférences
- S'inscrivent à des cours ou activités
- Participent à des visites

Et cela dans les domaines suivants : arts et lettres, économie, environnement, langues, musique, philosophie, santé, sciences, sciences humaines...

"Portes Ouvertes à l'UTL-Essonne"

le jeudi 20 septembre 2018

de 14h30 à 17h

Université d'Évry-Val-d'Essonne

ZI Petite Montagne Nord

36, rue du Pelvoux à COURCOURONNES

+ une présence de nos antennes sur les forums des associations est assurée dans 55 communes près de chez vous.



Avec le soutien de plus de 27 communes, communautés d'agglomération et



Informations susceptibles de modifications
plus de précisions sur www.utl-essonne.org

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque été, la gendarmerie organise des rondes dans votre quartier pendant la période des vacances.

Afin de signaler aux forces de l'ordre qu'ils doivent être particulièrement attentifs à votre domicile, il vous suffit de remplir le formulaire et de vous inscrire à cette opération. Ce document est disponible en téléchargement sur le site et à l'accueil de la mairie



LE SMV RECRUTE

Après 4 années réussies, le 2ème régiment du Service militaire volontaire de Brétigny-sur-Orge s'apprête à recruter au cours des prochains mois 150 nouveaux stagiaires.

Créé en juillet 2015, le Service militaire volontaire s'adresse prioritairement aux jeunes les plus éloignés de la formation et de l'emploi.

Les stagiaires qui rejoignent l'ancienne base aérienne 217 de Brétigny-sur-Orge reçoivent une formation en plusieurs temps :

- un temps militaire pour acquérir le sens de la cohésion, de la discipline et du dépassement
- un temps de formation (remise à niveau scolaire, permis de conduire, 1ers secours, missions citoyennes)
- un temps d'intégration professionnelle en lien avec les entreprises partenaires (aéronautique, SNCF, sécurité, bâtiment, Disneyland, restauration, Transdev)

Depuis sa création, 533 stagiaires ont rejoint le SMV.

Plus de 75 % des stagiaires ont durablement intégré le marché du travail.

Nous invitons tous les candidats à se faire connaître au 01 69 23 70 02.

Conditions matérielles :

- Rémunération de 313 euros par mois
- Hébergement et alimentation offerts sur place



FÊTE DU VILLAGE

Cette année la fête du village a lieu le 22 juin. La municipalité a décidé de mettre l'accent sur le développement durable et le respect de l'environnement.



Les écocup

Comme les sacs plastiques, les gobelets jetables constituent le symbole emblématique de la consommation d'objets non durables. Une seule personne utilisant un produit une seule fois : ce schéma doit être modifié de façon à réduire la production de déchets non recyclables.

Le recours à des gobelets réutilisables s'inscrit pleinement sur l'idée de passer d'un bien jetable à un bien durable. La suppression des sacs plastiques en supermarché a été enclenchée : pourquoi ne pas reproduire cette démarche sur les verres en plastique ?

Les intérêts sont nombreux. L'utilisation de gobelets réutilisables... :

- incite l'utilisateur/consommateur à devenir acteur du développement durable, et à réfléchir sur les autres pistes de réduction des déchets.
- induit des frais de nettoyage plus limités.
- garantit beaucoup plus la propreté des espaces que les verres en plastique, souvent abandonnés.
- génère des économies indirectes du fait de la fabrication des gobelets jetables et du caractère réutilisable et recyclable du gobelet à usage multiple. Un gobelet réutilisé 30 fois induit 6 fois moins de déchets qu'un gobelet jetable !!

Lors de la fête du village, un écocup vous sera proposé contre une consigne de 1 €.

Fête du Village
ANGERVILLIERS

Samedi 22 juin 2019
Stade de la Voie Blanche
Le programme
Animations gratuites (enfants & adultes)

9h00	- Run & bike par les FOULÉES (à partir de 15 ans Casque obligatoire)
11h00/18h00	- Structures gonflables, jeux en bois...
14h30/16h00	- Concert de Chœur Accord
16h30/17h30	- Body Zen par l'ADYG (salle polyvalente - à partir de 15 ans)
16h30/17h30	- Les Contes de Marc (sous les châtaigniers près du stade)
18h00/18h30	- Démonstration de Zumba par l'ADYG
18h30	- Apéritif offert par la municipalité
18h30/19h15	- Démonstration de Self Défense par le JCA
19h30	- Repas préparés par Redoine (sur réservation au Rapid Market)
22h30	- Retraite aux flambeaux, feu d'artifice soirée dansante animée par DJ Kevin

BUVETTE ET RESTAURATION TOUTE LA JOURNÉE

BIBLIOTHÈQUE LE COLOMBIER

HOMMAGE À FRANÇOISE

Françoise, bibliothécaire depuis plus de 10 ans au Colombier à Angervilliers et pourtant n'habitant pas le village, était une femme qui aurait donné son cœur pour aider.

Toujours présente pour les permanences du mercredi, pour la venue du Bibliobus qui permettait tous les 6 mois de renouveler notre stock emprunté à la Bibliothèque Départementale de l'Essonne. Toujours disponible les jours du réaménagement de notre Bibliothèque, pour le classement des documents.

Elle était la Reine de la fabrication des étiquettes que l'on colle sur nos livres. Elle trouvait toujours une idée pour améliorer le rangement de l'espace afin que les lecteurs se sentent bien.

Nous nous rappelons aussi nos petits repas de Noël et de fin de saison. Elle aimait amener sa tarte aux pommes faite maison. Quand les deux Françaises s'appelaient, elles riaient beaucoup avec cette phrase : « Allo Françoise, bonjour c'est Françoise ». Elle nous laisse des bons souvenirs intarissables.

Pour cela, nous la regrettons énormément.

Repose en paix Françoise car tu le mérites.

L'équipe de la Bibliothèque « Le Colombier »



BROCANTE

Le retour de de la brocante/vidé-grenier de la commune.

L'an dernier, les travaux d'enfouissements des réseaux secs n'avaient pu permettre la tenue de la brocante du village.

Cette année vous pouvez réserver un stand afin de vendre les objets qui ne vous sont plus utiles ou simplement flâner entre les nombreux exposants.

Vous avez reçu, dans votre boîte aux lettres le formulaire de réservation. En cas de besoin, vous pourrez le retrouver sur le site de la commune ou bien à l'accueil de la mairie.

dimanche 15 septembre 2019
toute la journée
rue de l'Église et place des Copains d'Abord.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le rendez-vous incontournable de la rentrée associative.

Comme chaque année, les associations angervilléroises vous donnent rendez-vous pour vous faire découvrir leurs activités de la nouvelle saison. Ce sera également le moment de s'inscrire même si certaines associations pratiquent les pré-inscriptions. Nous vous attendons donc le

samedi 7 septembre 2019
de 14h à 18h
dans la salle Polyvalente d'Angervilliers.



COMITÉ DES FÊTES D'ANGERVILLIERS



Le samedi 20 avril le Comité des fêtes a organisé la chasse aux œufs pour le bonheur des petits et grands enfants. Tous avaient le sourire et étaient très contents de repartir avec leur découverte. Les enfants et leurs parents sont venus en très grand nombre cette année et nous les en remercions.

Le 25 mai grand évènement : la première Olympiade du Comité des fêtes. Epreuve réalisée en famille ou entre amis. Joie, bonne humeur et éclats de rire étaient au rendez-vous.

N'hésitez pas à venir défier l'an prochain les Power rangers, vainqueurs du trophée Famille, et les Pokémon, vainqueur du trophée Amis.

Merci aux Lucky Brothers, groupe de motards, qui ont proposé à tous un baptême en Harley Davidson tout au long de la journée.

Cette belle journée s'est clôturée par un superbe concert live proposée par les Brakmouts, Duophonie et Art & Muss. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur aide qui a fortement contribué à cette belle réussite.

Les dates à retenir :

7 septembre 2019 : Forum des associations

28 septembre 2019 : Bourse aux vêtements Automne Hiver

31 octobre 2019 : Halloween

16 novembre 2019 : Tournoi de poker

14 décembre 2019 : Père Noël et Assemblée Générale

29 février 2020 : Loto

25 avril 2020 : Repas

Bourse printemps/été : date à définir

Le bureau du CDF

cdfangervilliers91470@gmail.com

Tél : 07 82 59 83 61



BOA



BOA est toujours là, prête à vous accueillir pour une après-midi ou une soirée conviviale autour d'un bout de laine, d'un brin de fil, d'un bout de tissu etc...

Place à la réalisation, à la création, individuelle ou collective.

C'est le premier pas qui compte !

Faites un essai et dévoilez vos talents manuels en bonne compagnie.

Rendez-vous lors du forum des associations du 7 septembre.

Contact : **Myriam DAMARS**

06 17 52 55 82

Christine PALIX

06 72 66 66 44



ADYG

La saison se termine sur un festival de manifestations pour le mois de juin.

En effet, le **samedi 15 juin** à la salle polyvalente, pour la première fois, nous vous avons présenté deux pièces de théâtre, le travail de toute une année de nos adhérents collégiens, lycéens et adultes de la section. Cette troupe était guidée par Virginie POISSON. Merci Virginie pour cette excellente soirée.

Malheureusement, Virginie ne pourra plus animer nos cours de Théâtre le jeudi soir à la saison prochaine car elle a beaucoup de travail avec le collège et avec sa propre association. Nous la remercions sincèrement pour son investissement tout au long de cette année.

Isabelle HULOT, une habitante de notre village, reprendra la relève dès septembre. Par contre, ce ne sera pas des pièces de théâtre basées sur du classique mais plutôt de l'improvisation et de la comédie. Plus dans le contemporain.

Les pré-inscriptions commenceront fin juin par mail ou par téléphone.

Le **samedi 22 juin**, c'est la Fête du Village. L'ADYG, comme les autres associations, participe à celle-ci en présentant un stage gratuit d'une heure de **Body Zen** à la salle polyvalente (un cours régulier d'une heure est prévu en septembre prochain le vendredi à 18h30) et une représentation de la Zumba Kid par nos élèves de l'association. Pareillement les pré-inscriptions commenceront fin juin.

Et le **samedi 29 juin**, notre spectacle de danse ADYG vous sera présenté à la salle « La Scène » à Limours. Nous espérons accueillir toujours autant de monde pour venir voir le travail de nos danseurs de la Danse Moderne Jazz, Danse Contemporaine et Break Dance.

Nous les remercions d'ores et déjà pour cet excellent spectacle et merci aux personnes bénévoles pour leur aide.

Nous nous retrouverons le **samedi 7 septembre 2019** au Forum des Associations

En attendant, nous vous souhaitons de très bonnes vacances reposantes et vivifiantes.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

Françoise LEDUC
Anne LE MASLE

06 31 61 69 26
01 64 59 10 81

francoise.leduc1@sfr.fr



LES FOULÉES D'ANGERVILLIERS

Cette saison 2018 – 2019 est maintenant bien avancée mais nos joggeurs, randonneurs et vttistes sont toujours aussi motivés.

Notre repas annuel entre adhérents et leurs conjoints s'est tenu en avril au Relais de la Bénerie à LIMOURS où 41 Fouléens ont apprécié pleinement le repas dans un cadre plein de charme.

Au printemps, nos randonneurs ont profité des rando sur Paris pour visiter le C.E.S.E. (Palais Léna), le Panthéon, le jardin botanique de la fac de pharmacie ainsi que la Cathédrale de la Sainte Trinité (Eglise orthodoxe russe).

Pour le WE de l'Ascension, 35 adhérents ont enfourché leur vélo, direction le Marais Poitevin, pour découvrir à vélo mais aussi en barque, cette région particulière et verdoyante. Ce séjour, sous un soleil radieux, fut ponctué de visites de moulin, abbayes, parc ornithologique et maison du marais.

Courant juin, notre W-E rando-VTT a eu lieu à Granville également appelée la Monaco du Nord. Ce voyage en car a regroupé 31 participants ravis de profiter d'un séjour pour parcourir les sentiers des douaniers en bord de mer.

Diverses courses pédestres aux alentours sont proposées à nos compétiteurs toujours enchantés de former un groupe sur la ligne du départ.

Dans le cadre de la fête du village nous proposons le samedi 22 juin à 9h un Run and bike de 12 km au stade la Voie Blanche.

Notre sortie familiale avant la trêve estivale, se tiendra dans les bois de Ronqueux. Après avoir arpenté au cours de la matinée, à pied ou en vélo, les chemins, les bois et champs alentours, cette journée se terminera par une après midi bucolique.

N'hésitez pas à demander le planning de nos activités.

Si tout cela vous tente, nous vous donnons RV au forum des associations qui se tiendra le 7 septembre prochain. N'oubliez pas, si le cœur vous en dit, les jambes suivront !!

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Josiane FRECHE – jo.freche@gmail.com ou Nadine FILLION : 01.64.59.09.48

Le bureau des Foulées vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances !



Footing du 13 avril

AS ANGERVILLIERS FOOT



L'assemblée générale de notre club s'est déroulée au stade de la voie blanche. Ce fut l'occasion pour le club et ses dirigeants de remercier Alexandra Delalande Présidente du club ainsi que toute son équipe pour tout le travail effectué pendant ces dernières années.

Le programme fut complet entre la présentation du nouveau comité Directeur, les réformes des catégories, l'élection de nouveaux membres au sein du Bureau, ainsi que le bilan financier et les objectifs sportifs pour la saison 2019-2020...

Le nouveau bureau élu :

Président : Patrick Bernaudin

Vice-président : Alexandra Delalande

Secrétaire Général : Laurent Chabrot

Trésorier : Frederic Bodineau

Vice-Secrétaire : Bernard Gollion

Vice Trésorier : Kevin Demeester Blackball

L'AS Angervilliers section football continue sa transformation et engagera plusieurs équipes la saison prochaine pour défendre les couleurs de la commune.

- Une formation senior.
- Des équipes U18- U16-U12 et notre école de football.

Notre projet est avant tout sportif et humain où chacun peut trouver sa place.

Nos équipes seront encadrées par des coaches motivés et disponibles pour vos enfants et adolescents.

Notre club mise beaucoup sur son nouveau bureau pour avancer et continuer le travail déjà effectué par ses prédécesseurs.

Nous remercions d'ailleurs tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour entretenir les performances de celui-ci.

Venez nous rejoindre nous avons besoin de bonnes volontés pour nous aider à réussir nos nouveaux objectifs.



Le Président

Patrick Bernaudin



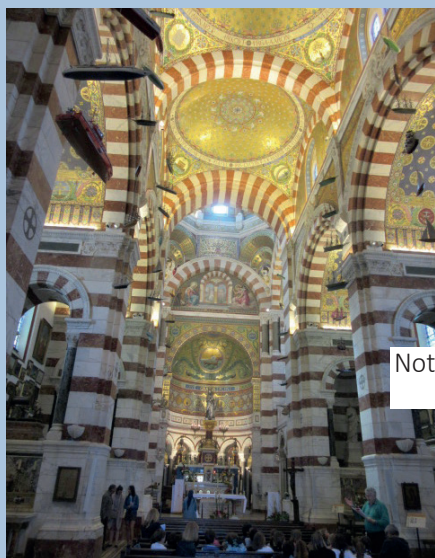
LAC

Pour la fin de la saison du LAC, trois sorties ont été organisées :

- au théâtre des Nouveautés à Paris, 36 participants ont apprécié la pièce « Compromis » avec Michel Leeb et Pierre Arditi.

- au Palais des Congrès à Paris, nous étions 30 personnes pour admirer les danses et décors du spectacle « Shen Yun ».

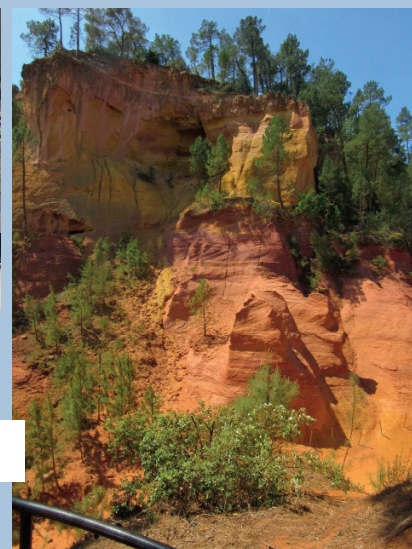
- le traditionnel voyage annuel, avec une trentaine de personnes, nous a permis de découvrir cette année une région merveilleuse qui est la Provence et plus particulièrement le LUBERON.



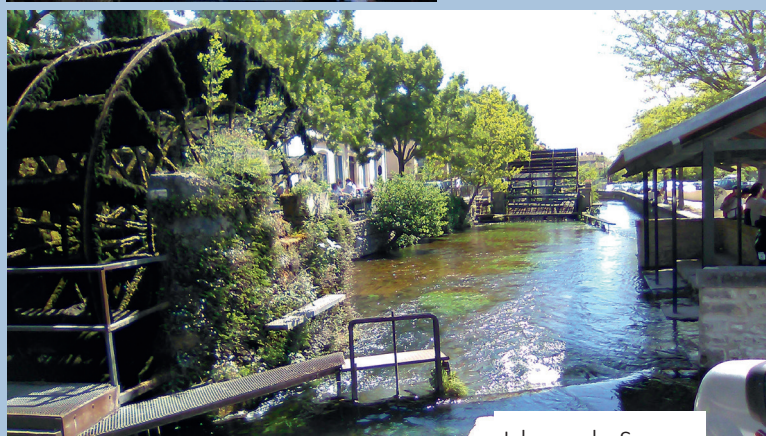
Notre Deame de
la Garde



Orange



Roussillon



Isle-sur-la-Sorgue



Cassis

En l'absence de bénévoles pour continuer l'activité de l'Association, la dernière Assemblée Générale du LAC aura lieu le 29 juin 2019 à 17 heures à la salle de la Grange.

Colette COTTIN : 01 64 59 16 51
ou 06 87 35 04 75

lesmesanges.cottin@orange.fr

Guy MICHEL : 01 64 59 16 85

JUDO CLUB D'ANGERVILLIERS

L'assemblée générale du JCA s'est déroulée le mercredi 6 février 2019 en présence de Mme Dany BOYER maire d'Angervilliers.

Mme Pottier (présidente), M Vandemeulebroucke (trésorier) et M Laignel (secrétaire) poursuivent leur mission au sein du bureau jusqu'à la prochaine assemblée générale.

À noter que Mme Fournier a quitté le bureau pour convenance personnelle. Le bureau n'est donc plus composé que de 3 personnes ce qui est le strict minimum pour maintenir une association.

Sans votre engagement, vos enfants ne pourront plus pratiquer le Judo sur le village. Manifestez-vous auprès de Guillaume ou des membres du bureau, pour prendre part à l'aventure. Nous resterons à la disposition du nouveau bureau pour l'accompagner dans cette transition.

Pour nous permettre de poursuivre l'animation du club, nous rappelons que nous recrutons toutes les personnes susceptibles de nous aider ponctuellement ou de manière plus régulière.

Notre saison sportive a été marquée par un calendrier bien rempli. Nos judokas ont participé à de nombreux tournois amicaux (Limours, Saclay et Etampes par équipes) et brillé par de belles performances.

Notre compétition amicale annuelle s'est déroulée le 19 mai dernier. Encore une belle journée de partage durant laquelle nos plus jeunes judokas (baby-judo, mini-poussins et poussins) ont pu rencontrer des combattants des

clubs de Forges-les-Bains, Gif, Limours et Briis-sous-Forges. Nous remercions les bénévoles, les parents et la mairie d'Angervilliers pour nous avoir aidé à ce que la compétition se passe dans de bonnes conditions.

Cette année, le judo club d'Angervilliers participera à l'organisation de la fête du village comme un grand nombre d'autres associations et Guillaume fera une initiation self défense, nous vous attendons nombreux le samedi 22 juin.

La fin des cours pour cette saison est fixée au mercredi 26 juin 2019. Afin de préparer la saison prochaine, pensez à prendre dès à présent vos rendez-vous pour les certificats médicaux. Beaucoup de nos judokas ont atteint la durée limite de validité du certificat en cours (3 ans ... et oui déjà).

Pour finir, nous vous rappelons que la cérémonie de remise des ceintures clôturera l'année sportive le dimanche 30 juin en matinée.

Le bureau du JCA

Vous pouvez nous contacter :

Par mail : jca.angerv@gmail.com

Par téléphone : Corinne POTTIER- 06 80 88 05 70.



JOUR	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR	LIEU
JUIN			
samedi 22	Fête du Village	Mairie & Assos	Stade de la Voie Blanche
mercredi 26	Réunion publique : Révision du PLU	Mairie	Salle du Conseil*
vendredi 28	Fête de l'école élémentaire		
samedi 29	Fête de l'école maternelle		
dimanche 30	Remise des ceintures	Judo Club	Salle Polyvalente
JUILLET/AOÛT			
vendredi 5	Fin de l'année scolaire		
Fermeture de la mairie, les samedis 13 et 27 juillet ainsi que les samedis 3, 10 & 17 août			
SEPTEMBRE			
lundi 2	Rentrée des classes		
vendredi 6	Réunion publique sur la fibre	Mairie	Salle Polyvalente
samedi 7	Forum des Associations	Mairie	Salle Polyvalente
dimanche 15	Brocante	Mairie	Place des copains d'abord
dimanche 15	Journée du patrimoine	Mairie	Salle Polyvalente
samedi 28	Bourse aux vêtements automne/hiver	CDF	Salle Polyvalente

Numéros d'urgence

ÉLU ASTREINTE TECHNIQUE*	06 88 24 19 32
ASTREINTE Régie de l'Eau	06 45 54 34 79
SAMU	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
N° de SECOURS unique EUROPÉEN	112
MAISON MÉDICALE DE GARDE - Orsay	01 69 13 91 91
PHARMACIE DE GARDE : Coordonnées affichées à notre pharmacie ou au	
Commissariat d'Arpajon	01 69 26 19 70
SOS Médecins	01 69 25 91 91

*7j/7, en dehors des horaires d'accueil téléphonique de la mairie : animaux errants, inondations, feux, accidents de la route, catastrophes naturelles.